

La Poste - BGPN
Novembre 2026

Les postières et les postiers ne sont pas des variables d'ajustement !

LA POSTE FERME NOS BUREAUX, SUPPRIME DES EMPLOIS ...ET NOS SALAIRES RESTENT AU POINT MORT ! ÇA SUFFIT !

D'un côté, La Poste multiplie les réorganisations, et ferme ou transforme les bureaux de poste, réduit les effectifs et dégrade les conditions de travail.
De l'autre, elle demande toujours plus aux agents : Polyvalence, nouvelles activités, objectifs commerciaux, appel sortant...
Mais quand vient le moment de reconnaitre le travail des postières et des postiers, les augmentations de salaires ne sont pas aux rendez- vous.

Fermetures de Bureaux : un service public qui recule, des personnels qui subissent !

La fermeture ou la transformation des bureaux de poste n'est pas sans conséquence :

- Des emplois et des postes de travail fragilisés.
- Des conditions de travail qui se dégradent.
- Des équipes qui doivent absorber toujours plus d'activités.
- Des usagers éloignés des services public postale.
- Des personnels confrontés à d'avantage de polyvalence et de pression commerciale.

La Poste ne peut pas prétendre moderniser le service public en supprimant la présence postale de proximité et en faisant porter les conséquences de ses choix d'organisation
.

Appels sortants : Toujours plus de missions, mais avec quels moyens ?

Le projet de déploiement des appels sortants dans les bureaux de poste illustre parfaitement cette politique, effectif insuffisant, charge de travail, manque de moyens matériels, besoin de formation et difficultés d'organisation.
Sur le terrain ; **les élus CGT FAP**T alertent déjà sur plusieurs dérives :

- Le non-respect de principe de volontariat
- Déploiements en marche forcée
- Des formations insuffisantes ; voire inexistantes dans certaines situations.
- Des moyens matériels qui ne sont toujours pas disponibles
- Une pression managériale qui risque de transformer une activité complémentaire en obligations supplémentaire

Les parcours professionnels, les compétences et les aspirations des chargés de clientèles, des REC et des RE doivent être respecter

On ne peut pas imposer des nouvelles missions sans formation, sans moyens et sans reconnaissance !
La CGT FAPT demande la suppression de tout déploiement contraint tant que les garanties nécessaires ne sont pas réunies.
Le volontariat doit être réel, la formation doit être effectuée sur le temps de de travail et les appels sortants ne doivent jamais se faire au détriment des l'accueil physique des usagers

Nos salaires doivent reconnaitre notre travail !
Pendant que La Poste réorganise, ferme les bureaux et développe de nouvelles activités, les postières et postiers continuent de faire vivre le service public.
Notre engagement, nos compétences et notre expérience ont une valeur !
Nous refusons que les gains de productivités se fassent sur notre dos.

La CGT FAPT revendique :

- -Des augmentations générales de salaires à la hauteur de l 'inflation et des besoins des salaries
- -un smic à 2200 euros brut.
- -les rattrapage des pertes de pouvoir d'achat
- -13 -ème mois pour toutes et tous
- -La reconnaissance des qualifications ; de l'expérience des compétences.
- -L'égalité salariale en femme et homme
- -Des déroulement de de carrières digne de nos métiers.
- -des embauches en nombre suffisant et des emplois pérennes.
- -La réduction du temps de travail à 32 heures sans perte de salaire.

Des primes ponctuels ne remplaceront jamais des augmentations de salaire



La 17 novembre ; toutes et tous en Grève.
Ensemble avec la CGT FAPT, nous pouvons gagner

Bulletin d'adhésion

Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr